

Évaluation de trois configurations de feux pour piétons avec signaux sonores sur le territoire de la ville de Québec : une étude exploratoire

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2003, sur la base de différents travaux de recherche, une norme a été établie par législation du Ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de définir le mode de fonctionnement des feux pour piétons avec signaux sonores au Québec. Une entente survenue en 2015 avec le MTQ permet à la Ville de Québec de remplacer les dispositifs non conformes à cette norme à la fin de leur vie utile. On retrouve donc actuellement sur le territoire de la ville de Québec trois différentes configurations de feux pour piétons avec signaux sonores, soit les : 1) feux pour piétons à phases exclusives avec signal sonore non-directionnel, 2) feux pour piétons à phases exclusives avec signal sonore directionnel, et 3) feux pour piétons à phases concourantes avec signal sonore directionnel. Les objectifs de cette étude exploratoire consistaient à : 1) documenter les préférences et les attentes des personnes ayant une déficience visuelle (DV) à l'égard de ces trois configurations de feux pour piétons avec signaux sonores, 2) documenter le sentiment de sécurité et le niveau de confort des personnes ayant une DV en lien avec ces différentes configurations, et 3) évaluer le niveau de sécurité de ces configurations.

MÉTHODE

- Un sondage a d'abord été complété par 32 personnes ayant une DV (objectifs 1 et 2).
- Afin de bonifier les informations collectées via le sondage, 11 personnes ont pris part à une entrevue individuelle semi-dirigée (objectifs 1 et 2).
- Dix-huit personnes ont participé à des expérimentations en milieu réel. Elles ont traversé à trois reprises six couloirs de traversée. Pour chaque traversée, leur trajectoire a été mesurée de manière objective à l'aide d'un GPS (objectifs 2 et 3).



FAITS SAILLANTS

- L'ajout de signaux sonores aux feux pour piétons augmente le sentiment de sécurité des personnes ayant une DV.
- L'installation de plus de signaux sonores est souhaitée par les participants.
- L'opinion des participants relativement à l'uniformité des feux pour piétons avec signaux sonores est assez partagée.
- La configuration de feux pour piétons à phases exclusives avec signal sonore directionnel est perçue comme étant la plus sécuritaire par les personnes ayant une DV.
- Les caractéristiques de l'intersection, notamment sa longueur, ainsi que le bruit, souvent lié à l'achalandage présent, sont les principaux facteurs qui influencent le sentiment de sécurité des personnes ayant une DV lors de la traversée d'un passage pour piétons.
- Aucune tendance ne se dégage des analyses réalisées à partir des données GPS. Les résultats obtenus ne permettent pas d'identifier une configuration à privilégier ni même une configuration à proscrire en termes de niveau de sécurité.
- Les recommandations qui résultent de cette étude concernent essentiellement la réalisation de travaux de recherche supplémentaires, notamment pour documenter davantage le niveau de sécurité et ce qui se fait ailleurs dans le monde.

UTILISATION DES RÉSULTATS

Les résultats de ce projet contribuent au corpus de connaissances et au développement de l'expertise de l'équipe de recherche et des partenaires en matière d'accès à l'environnement par les personnes ayant des incapacités. Pour le rapport complet du projet, cliquez [ici](#).

Partenaires :

Cirris

